

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 juin 2011 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES:**

Mmes Francine Chabot, Lucie Désilets, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc, Lise Paquette et Chantale T. Renaud

MM Claude Denis, Roch Dumont, Alain Filion, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Sylvain Lévesque, Serge Mainville, Gaëtan Paquet et Michel Parent

M. Nicolas Léonard se joint à la rencontre dès son élection.

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

**COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Du primaire: M. Sorin Sterescu

Du secondaire : Mme Chantal Boisselle

**COMMISSAIRES ABSENTS :**

MM. Jean-Claude Rousseau et Gille Roy

Le commissaire à nommer de la circonscription n° 13 jusqu'à l'élection

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Mme Nicole Breault, directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Mme Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information

M. Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

Mme Sophie Latreille, directrice du Service des ressources éducatives

M. Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières

M. Pierre Vocino, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire

Mme Catherine Giroux, conseillère en communication au Service du Secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION**

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h.

139-CC-2010-2011

**ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE – MME LINDA LAMARCHE, ÉLÈVE DU  
CFP JACQUES-ROUSSEAU**

**CONSIDÉRANT** que madame Linda Lamarche a remporté la première place dans la catégorie restauration-cuisine, lors du gala de la Fondation québécoise de la relève en tourisme (FQRT), tenu en collaboration avec l'Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH), maître d'œuvre du concours;

**CONSIDÉRANT que** ces honneurs témoignent des grandes qualités de Madame Lamarche telles que la persévérance, la ténacité et l'ambition;

**CONSIDÉRANT qu'**en remportant la première place dans sa catégorie, Madame Lamarche a également reçu une bourse de 1 000 \$;

**CONSIDÉRANT que** les honneurs reçus par Madame Lamarche contribuent au rayonnement du Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau, de la Commission scolaire Marie-Victorin et de l'école publique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Alain Filion :

**QUE** le Conseil des commissaires félicite et honore madame Linda Lamarche en lui remettant un certificat de mérite officiel.

**Adoptée à l'unanimité**

**HOMMAGE – MME MONIQUE GUILLET**

La présidente rend hommage à la directrice générale adjointe Mme Monique Guillet, à l'occasion de son départ à la retraite et lui remet l'épinglette de prestige de la Commission scolaire Marie-Victorin : l'iris versicolore.

140-CC-2010-2011

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
  - 1.1 Activité de reconnaissance – Mme Linda Lamarche, élève au CFP Jacques-Rousseau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2011
  - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2011 et ajournée au 14 juin 2011
  - 3.3 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2011
4. Parole aux élèves
5. Questions orales du public
6. Affaires de la Direction générale
  - 6.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
  - 6.2 Conventions de gestion et de réussite éducative
  - 6.3 Prolongation de bail - Programme d'aide aux jeunes mères L'Envol – Annexe CEA Antoine-Brossard (rue Saint-Georges- Longueuil, arr. LeMoyne)
  - 6.4 Plan d'effectifs 2011-2012 – directions d'établissement
  - 6.5 Nomination à la direction du Service des ressources humaines par intérim
7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
  - 7.1 Nomination du commissaire de la circonscription n° 13 et assermentation
  - 7.2 Assermentation du commissaire-parent représentant les parents au primaire
  - 7.3 Demande de révision de décision - élève X.P.
8. Affaires du Service des ressources éducatives
  - 8.1 Politique de l'adaptation scolaire
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
  - 10.1 Entente entre la CSMV et le RTL
11. Affaires du Service des ressources financières
  - 11.1 Budget initial 2011-2012 - adoption
  - 11.2 Budgets initiaux des établissements – approbation
  - 11.3 Autorisation d'engagement de dépenses des établissements
  - 11.4 Mise à jour des frais chargés au secteur de la taxe scolaire
12. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 12.1 Liste des projets à caractère physique à réaliser pour 2012-2013
13. Affaires du Service des technologies de l'information
14. Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
15. Autres points
  - 15.1 Protecteur de l'élève
16. Questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Parole aux commissaires représentant les parents
19. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

141-CC-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
24 MAI 2011**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Claude Denis que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2011 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

142-CC-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
24 MAI 2011 AJOURNÉE AU 14 JUIN 2011**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2011 et ajournée au 14 juin 2011 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

143-CC-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 21 JUIN 2011**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Serge Mainville que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2011 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**PAROLE AUX ÉLÈVES**

Aucun élève n'a pris la parole.

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Deux personnes ont pris la parole. Des documents ont été déposés sur place concernant l'OPEQ.

**REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 19 mai au 23 juin 2011.

144-CC-2010-2011

**CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

**CONSIDÉRANT** l'adoption, en 2008, de nouvelles modifications à la *Loi sur l'instruction publique (loi 88)* qui viennent formaliser l'instauration d'une gestion axée sur les résultats;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 209.2 de la *LIP* stipule que la commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement d'une convention de gestion et de réussite éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** le 26 octobre 2010, le Conseil des commissaires mandatait les directions générales adjointes de convenir, avec chaque direction d'établissement qu'elles supervisent, d'un projet de convention de gestion et de réussite éducative;

**CONSIDÉRANT QU'**au cours de l'année scolaire, la totalité des établissements ont procédé à l'analyse de situation de leur milieu et, conséquemment, à l'élaboration des projets de convention de gestion et de réussite éducative en relation avec les cibles fixées à la convention de partenariat;

**CONSIDÉRANT** le dépôt des cibles identifiées dans les projets de convention de gestion et de réussite éducative au comité de travail du Conseil des commissaires du 21 juin 2011;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Lise Paquette :

**QUE** le Conseil des commissaires adopte les cibles identifiées aux projets de convention et de réussite éducative présentées.

**Adoptée à l'unanimité**

145-CC-2010-2011

**PROLONGATION DE BAIL - PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES MÈRES  
L'ENVOL – ANNEXE CEA ANTOINE-BROSSARD (RUE SAINT-  
GEORGES- LONGUEUIL, ARR. LEMOYNE)**

**CONSIDÉRANT** la Convention de bail signée le 16 avril 2008 entre le « Programme d'aide aux jeunes mères-célibataires en difficulté : L'Envol » et la Commission scolaire Marie-Victorin, visant des locaux au sein de l'Annexe CEA Antoine-Brossard (Centre éducatif et communautaire Sainte-Agnès);

**CONSIDÉRANT** l'organisation des locaux de l'Annexe CEA Antoine-Brossard (Centre éducatif et communautaire Sainte-Agnès), libérant deux locaux pour une période d'une année dans l'Annexe CEA Antoine-Brossard (Centre éducatif et communautaire Sainte-Agnès);

**CONSIDÉRANT** que le « Programme d'aide aux jeunes mères-célibataires en difficulté : L'Envol » désire utiliser ces deux locaux;

**CONSIDÉRANT** les négociations entre les parties;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nicole Leblanc :

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

146-CC-2010-2011

**QUE** le Conseil des commissaires approuve la prolongation de bail du  
« Programme d'aide aux jeunes mères-célibataires en difficulté : L'Envol »;

**QUE** le Conseil des commissaires désigne M. Raynald Thibeault afin de  
signer le bail.

**Adoptée à l'unanimité**

**PLAN D'EFFECTIFS 2011-2012 – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

**CONSIDÉRANT** la résolution 120-CC-2010-2011 adoptée par le Conseil  
des commissaires lors de la séance du 24 mai 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** cette résolution prévoit que la répartition du plan  
d'effectifs 2011-2012 du personnel de direction des écoles soit soumise pour  
adoption au Conseil des commissaires avant le 30 juin 2011;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Francine Chabot :

**QUE** la répartition du plan d'effectifs 2011-2012 du personnel de direction  
d'école soit adoptée telle que déposée.

**Le vote nominatif est demandé :**

**POUR : 14** (Mmes Francine Chabot, Denise Girard, Nicole Leblanc, Lise Paquette,  
Chantale T. Renaud, Colette Larose, Lucie Désilets et MM Claude Denis,  
Alain Fillion, Michel Gervais, Benoît Laganière, Gaétan Paquet, Michel  
Parent et Roch Dumont)

**CONTRE : 4** (Mme Michelle Laguë, et MM Normand Héroux, Sylvain Lévesque et  
Serge Mainville)

**ABSTENTION : 0**

**Adoptée à la majorité**

147-CC-2010-2011

**NOMINATION À LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES  
HUMAINES PAR INTÉRIM**

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste de directeur ou de directrice du  
Service des ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** qu'un processus de sélection sera tenu afin de pourvoir ce  
poste;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de désigner une personne pour assumer, par  
intérim, les responsabilités de ce poste dans le contexte de la préparation de  
la rentrée scolaire;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Benoît Laganière :

**QUE** Mme Sophie Lussier soit nommée directrice par intérim du Service des ressources humaines à compter de ce jour.

**Adoptée à l'unanimité**

**NOMINATION DU COMMISSAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION N<sup>o</sup> 13 ET  
ASSERMENTATION**

**CONSIDÉRANT** la démission de Mme Nathalie Boisclair à titre de commissaire de la circonscription 13;

**CONSIDÉRANT** l'échéancier adopté par le Conseil des commissaires à sa séance ordinaire du 24 mai 2011 afin de procéder au comblement de ce poste, le tout conformément aux règles applicables prévues à la *Loi sur les élections scolaires* et à la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011*;

**CONSIDÉRANT** qu'une vacance à un poste est, pour l'instant, comblée par le Conseil des commissaires après consultation du Comité de parents;

**CONSIDÉRANT** que huit candidatures ont été reçues et respectent les exigences d'éligibilité;

**CONSIDÉRANT** que deux candidats ont produit un désistement;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de parents a été consulté;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder par vote secret pour identifier les intentions du conseil quant à la nomination;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de déterminer la procédure d'élection applicable et de nommer les scrutateurs;

**CONSIDÉRANT** qu'une procédure d'élection a été adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance ordinaire du 27 octobre 2009 concernant l'élection des commissaires membres des comités formés en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*;

148-CC-2010-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Roch Dumont:

- 1° d'**ADOPTER** la procédure d'élection déposée, dans le cadre du processus de nomination d'un nouveau commissaire pour la circonscription 13 ;
- 2° de **DÉSIGNER** les deux personnes suivantes pour agir à titre de scrutateurs : Mme Chantal Boisselle et M. Sorin Sterescu.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

Le président d'élection explique la procédure d'élection qui sera appliquée par le Conseil des commissaires. Il invite, en suivant l'ordre prévu au bulletin de vote, les candidats présents à s'adresser à tour de rôle aux commissaires (3 minutes chacun). Il procède ensuite à l'élection. Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote.

**1<sup>er</sup> tour**

Pierre DOMINIQUE  
Rolland DUMOUCHEL  
Marie-Antoinette GUERRA  
Nicolas LÉONARD  
Maurice NADEAU  
Laurent PELLERIN

Selon le nombre de voix reçues par chacun des candidats, les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de votes passent au 2<sup>e</sup> tour :

**2<sup>e</sup> tour**

Pierre DOMINIQUE  
Rolland DUMOUCHEL  
Nicolas LÉONARD

Selon le nombre de voix reçues par chacun des candidats, les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de votes passent au 3<sup>e</sup> tour :

**3<sup>e</sup> tour**

Pierre DOMINIQUE  
Nicolas LÉONARD

Vu l'égalité des voix reçues, le président d'élection réfère à l'article « 3iv » de la procédure d'élection qui édicte que les tours de scrutin se succèdent tant et aussi longtemps qu'il y a élimination.

**4<sup>e</sup> tour**

Le nombre de voix reçues pour chacun des candidats est dévoilé :

Pierre DOMINIQUE :	8 votes
Nicolas LÉONARD :	10 votes

149-CC-2010-2011

Par conséquent,

**CONSIDÉRANT** le résultat du scrutin tenu secret tenu parmi les membres votants du Conseil des commissaires;



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**II EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :**

- 1° **DE NOMMER** *M. Nicolas Léonard* à titre de commissaire pour la circonscription 13;
- 2° **DE REMERCIER** toutes les personnes ayant soumis leur candidature dans le cadre de cette démarche.

**Adoptée à l'unanimité**

*\*\* Le commissaire Nicolas Léonard se joint alors à la séance à titre de commissaire de la circonscription no 13. \*\**

Me Marylène Drouin, secrétaire générale, procède à l'assermentation du commissaire nommé, *M. Nicolas Léonard*. Cette déclaration solennelle sera intégrée au registre des procès-verbaux du Conseil des commissaires.

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT REPRÉSENTANT LES PARENTS AU PRIMAIRE**

Me Marylène Drouin, secrétaire générale, procède à l'assermentation du commissaire représentant le Comité de parents au primaire, *M. Sorin Sterescu*. Cette déclaration solennelle sera intégrée au registre des procès-verbaux du Conseil des commissaires.

150-CC-2010-2011

**DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION - ÉLÈVE X.P.**

**CONSIDÉRANT** la procédure relative aux demandes de révision de décision concernant un élève adoptée par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 23 janvier 2007 (résolution 44-CC-2006-2007);

**CONSIDÉRANT** que les parents de l'élève X.P. ont déposé une demande de révision de la décision prise par la direction de l'École secondaire participative l'Agora concernant le classement de leur enfant en classe de cheminement continu à l'école secondaire Gérard-Filion pour l'année scolaire 2011-2012 ;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale adjointe a confirmé la décision de classement prise par la direction de l'école secondaire participative l'Agora;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires a confié l'étude de cette demande de révision à un comité formé de commissaires et de la présidence, conformément à la procédure adoptée;

**CONSIDÉRANT** que le comité a procédé à l'étude de cette demande de révision le 22 juin 2011;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**CONSIDÉRANT** que le comité chargé d'examiner la demande de révision a permis à l'ensemble des intervenants au dossier de faire valoir leur point de vue;

**CONSIDÉRANT** que les parents souhaitent que leur fils continue d'être scolarisé dans une classe d'option transitoire 2 à l'école secondaire participative l'Agora, pour les motifs exposés dans leur demande écrite de révision de décision et pour les motifs expliqués lors de la rencontre avec les membres du comité de révision;

**CONSIDÉRANT** que l'école a bien appliqué les règles de passage du primaire au secondaire et du premier au second cycle du secondaire adoptées par le Conseil des commissaires à sa séance ordinaire du 23 janvier 2007;

**CONSIDÉRANT** les informations reçues lors de l'étude de cette demande de révision, plus particulièrement concernant la motivation et l'aspect social de cet élève;

**CONSIDÉRANT**, qu'à la lumière des informations reçues lors de l'étude de cette demande, le comité formé par le Conseil des commissaires considère unanimement qu'il est dans l'intérêt de cet élève de permettre une dérogation aux règles de passage adoptées par le Conseil des commissaires afin que cet élève puisse être scolarisé, pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, dans une classe d'option transitoire 2 à l'École secondaire participative l'Agora;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Francine Chabot :

**QUE** le Conseil des commissaires déroge, de façon exceptionnelle et pour une raison humanitaire, aux règles de passage adoptées par le Conseil des commissaires le 23 janvier 2007 afin de permettre à l'élève X.P. de poursuivre en 2011-2012 et pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, sa scolarité dans une classe d'option transitoire 2 à l'École secondaire participative l'Agora.

**Adoptée à l'unanimité**

151-CC-2010-2011

**POLITIQUE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin doit s'assurer que les personnes relevant de sa compétence reçoivent les services éducatifs auxquels ils ont droit (art. 208, de la *Loi sur l'instruction publique* ci-après " L.I.P. ");

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin offre les services éducatifs aux élèves qui y sont admissibles et qui résident sur son territoire (art. 209, L.I.P.);

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire détermine les services éducatifs

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

11

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

qui sont dispensés par chaque école (art. 236, L.I.P.);

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin doit adapter ses services éducatifs afin d'offrir aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage les services éducatifs auxquels ils ont droit (art. 234, L.I.P.);

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin adopte, après consultation du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, une politique relative à l'organisation des services éducatifs à ces élèves qui assure l'intégration harmonieuse dans une classe ou un groupe ordinaire et aux autres activités de l'école de chacun de ces élèves lorsque l'évaluation de ses capacités et de ses besoins démontre que cette intégration est de nature à faciliter ses apprentissages et son insertion sociale et qu'elle ne constitue pas une contrainte excessive ou ne porte pas atteinte de façon importante aux droits des autres élèves (art. 235, L.I.P.);

**CONSIDÉRANT** qu'une démarche de consultation a permis de recueillir les recommandations des instances concernées;

**CONSIDÉRANT** que les recommandations émises par les instances consultées ont été prises en compte;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Denise Girard :

- 1° **QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin adopte le projet Politique de l'adaptation scolaire, tel que présenté.
- 2° **QUE** cette politique remplace et abroge la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage adoptée le 25 juin 2002 par le Conseil des commissaires.

Modifiée par la résolution  
02-CC-2011-2012 adoptée  
le 23 août 2011 (ajout de  
**CONSIDÉRANT** aux 3  
amendements)

**Mme Michelle Laguë propose, comme 1<sup>er</sup> amendement, ce qui suit :**

Que le quatrième tiret de la page 13 du document projet de politique de l'adaptation scolaire se lise comme suit :

- *La décision d'intégrer un élève fait suite à une étude de besoins. Cette décision découle de la concertation entre l'élève, ses parents, les intervenants scolaires et, le cas échéant, les partenaires externes concernés. Sur la base de ces informations, la direction d'école est responsable de la décision d'intégrer un élève sous réserve de l'organisation des services mis en place par la Commission scolaire.*

**Le vote nominatif est demandé sur cette proposition d'amendement :**

**POUR : 2** (Mme Michelle Laguë et M. Sylvain Lévesque)

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

12

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**CONTRE : 16** (Mmes Francine Chabot, Denise Girard, Nicole Leblanc, Lise Paquette, Chantale T. Renaud, Colette Larose, Lucie Désilets et MM Claude Denis, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Nicolas Léonard, Serge Mainville, Gaëtan Paquet, Michel Parent et Roch Dumont)

**ABSTENTION : 1** (M. Alain Filion)

**Cette proposition d'amendement est rejetée à la majorité.**

**Mme Michelle Laguë propose, comme 2<sup>e</sup> amendement, ce qui suit :**

Que le premier tiret de la page 13 du projet de politique de l'adaptation scolaire se lise comme suit :

- *La commission scolaire privilégie l'intégration en classe ordinaire et aux autres sphères d'activité de l'école comme le premier service à offrir en envisageant, à l'intérieur d'un plan d'intervention, toutes les adaptations raisonnables permettant une intégration en classe ordinaire.*

**Le vote nominatif est demandé sur cette proposition d'amendement :**

**POUR : 12** (Mmes Francine Chabot, Denise Girard, Michelle Laguë, Lise Paquette et MM Alain Filion, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Nicolas Léonard, Sylvain Lévesque, Gaëtan Paquet et Michel Parent)

**CONTRE : 7** (Mmes Nicole Leblanc, Chantale T. Renaud, Colette Larose, Lucie Désilets et MM Claude Denis, Roch Dumont et Serge Mainville)

**ABSTENTION : 0**

**Cette proposition d'amendement est adoptée à la majorité.**

**Mme Michelle Laguë propose, comme 3<sup>e</sup> amendement, ce qui suit :**

Que le deuxième alinéa de la page 15 du projet de politique de l'adaptation scolaire se lise comme suit :

*La recommandation annuelle de la direction d'école d'orienter l'élève en classe spécialisée ou en école spécialisée n'est envisagée qu'après avoir établi, lors de l'étude de besoin, qu'on ne peut répondre aux capacités et aux besoins de l'élève en classe régulière ou que cela porte atteinte, de façon importante aux droits des autres élèves.*

**Le vote nominatif est demandé sur cette proposition d'amendement :**

**POUR : 6** (Mme Michelle Laguë et MM Alain Filion, Normand Héroux, Benoît Laganière, Nicolas Léonard et Sylvain Lévesque)

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

13

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**CONTRE : 12** (Mmes Francine Chabot, Denise Girard, Nicole Leblanc, Lise Paquette, Chantale T. Renaud, Colette Larose, Lucie Désilets et MM Claude Denis, Michel Gervais, Serge Mainville, Gaëtan Paquet et Roch Dumont)

**ABSTENTION : 1** (M. Michel Parent)

**Cette proposition d'amendement est rejetée à la majorité.**

**Le vote nominatif est demandé sur la proposition principale, telle qu'amendée :**

**POUR : 17** (Mme Francine Chabot, Denise Girard, Nicole Leblanc, Lise Paquette, Chantale T. Renaud, Colette Larose, Lucie Désilets et MM Claude Denis, Alain Filion, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Nicolas Léonard, Serge Mainville, Gaëtan Paquet, Michel Parent et Roch Dumont)

**CONTRE : 2** (Mme Michelle Laguë et M. Sylvain Lévesque)

**ABSTENTION : 0**

**Adoptée à la majorité**

152-CC-2010-2011

**ENTENTE ENTRE LA CSMV ET LE RTL**

**CONSIDÉRANT** la section III du Règlement sur le transport des élèves (L.R.Q., I-13, r.7);

**CONSIDÉRANT** l'obligation, pour une commission scolaire dont le territoire recoupe celui d'un organisme public de transport en commun, d'offrir, au moins dix jours avant de procéder à des négociations de gré à gré ou avant de procéder par soumissions publiques, la possibilité d'assurer le service de transport qui est requis pour les élèves résidant sur le territoire de cet organisme public de transport en commun;

**CONSIDÉRANT** que le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Commission scolaire Marie-Victorin ont étudié conjointement l'intégration de certains élèves de niveau secondaire au transport en commun;

**CONSIDÉRANT** que le Réseau de transport de Longueuil est en mesure d'offrir le service à des élèves qui seront intégrés au transport en commun;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicole Leblanc :

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin signe avec le Réseau de transport de Longueuil un protocole d'entente 2011-2012.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

14

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

153-CC-2010-2011

**BUDGET INITIAL 2011-2012 - ADOPTION**

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c1-13.3), le Conseil des commissaires doit adopter et transmettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012;

**CONSIDÉRANT QUE** la ministre de l'Éducation, de Loisir et du Sport a autorisé la Commission scolaire à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice supérieur à 10% du surplus accumulé au 30 juin 2010 exclusion faite de la valeur nette comptable des terrains, soit 2 855 235\$;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 23 858 762 023 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2011-2012;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget prévoit que le taux de taxe scolaire est fixé à 0,28688 \$ du 100\$ d'évaluation;

**CONSIDÉRANT QUE** ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Denise Girard :

**QUE** le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de l'année 2011-2012 soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,28688 \$ du 100 \$ d'évaluation.

**M. Normand Héroux demande le vote :**

**POUR : 14**

**CONTRE : 4**

**ABSTENTION : 1**

**Adoptée à la majorité**

154-CC-2010-2011

**BUDGETS INITIAUX DES ÉTABLISSEMENTS – APPROBATION**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires doit approuver les budgets des établissements conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** que les établissements, dont le nom apparaît dans le document déposé, ont présenté leur répartition budgétaire initiale conformément aux instructions émises et que celle-ci a fait l'objet de résolution d'acceptation des conseils d'établissements respectifs;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Benoît Laganière :

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

15

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

155-CC-2010-2011

**QUE** le Conseil des commissaires approuve les budgets des établissements dont le nom apparaît dans le document déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

**AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires peut autoriser un établissement à engager des dépenses lorsque celui-ci n'a pas soumis sa répartition budgétaire initiale conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** que les établissements dont le nom apparaît à la liste déposée n'ont pas présenté, pour 2011-2012, leur répartition budgétaire conformément aux instructions émises;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicole Leblanc :

**QUE** le Conseil des commissaires autorise les établissements, dont le nom apparaît à la liste déposée, d'engager des dépenses ne dépassant pas 75 % du budget accordé par la Commission, entendu que ceux-ci fourniront leur répartition budgétaire.

**Adoptée à l'unanimité**

156-CC-2010-2011

**MISE À JOUR DES FRAIS CHARGÉS AU SECTEUR DE LA TAXE SCOLAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire doit mettre à jour périodiquement ses frais chargés par son secteur de la taxe;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire vise à s'assurer que les coûts afférents à des activités additionnelles soient assumés principalement par l'utilisateur qui la génère;

**IL EST PROPOSÉ PAR M.** Serge Mainville :

**QUE** la mise à jour du tableau des frais déposé entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

**Adoptée à l'unanimité**

157-CC-2010-2011

**LISTE DES PROJETS À CARACTÈRE PHYSIQUE À RÉALISER POUR 2012-2013**

**CONSIDÉRANT** la liste des demandes d'aide financière présentée dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour 2011-2012, déposée par le Service des ressources matérielles;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

16

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**CONSIDÉRANT** la liste des demandes d'aide financière présentée dans le cadre de la mesure « Résorption du déficit d'entretien » pour 2011-2012, déposée par le Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires lors de sa réunion du 28 juin 2011;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Benoît Laganière :

- 1° **QUE** le Conseil des commissaires accepte la liste des demandes d'aide financière présentée dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour 2011-2012;
- 2° **QUE** le Conseil des commissaires accepte la liste des demandes d'aide financière présentée dans le cadre de la mesure « Résorption du déficit d'entretien » pour 2011-2012;
- 3° **QUE** le Service des ressources matérielles soit autorisé à transmettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport les listes de demandes d'aide financière présentées dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien » pour 2011-2012.

**Adoptée à l'unanimité**

**AUTRES POINTS**

Aucun autre point n'est traité.

**PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

Aucun rapport n'est traité.

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Quatre commissaires ont pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS**

La commissaire représentant les parents au secondaire a pris la parole.



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

17

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 23 heures.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

18

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011

